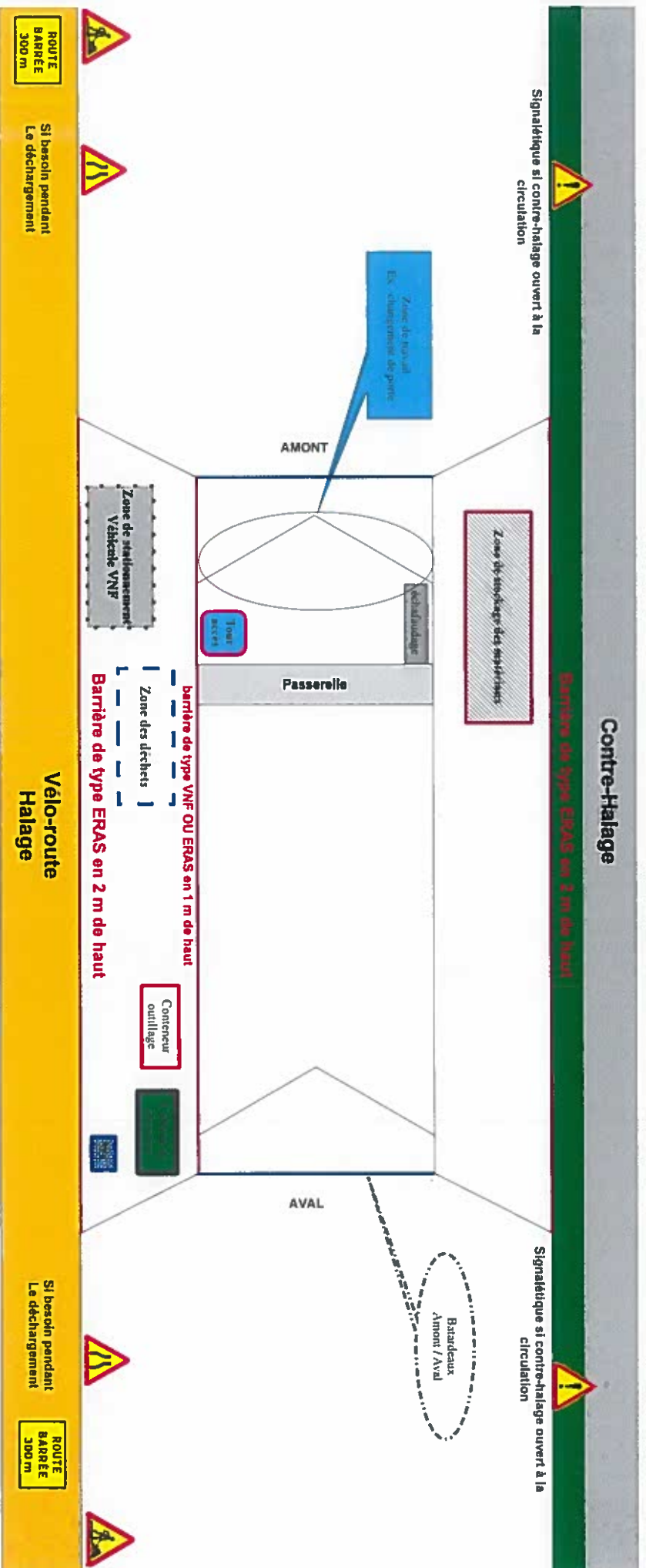




Maquette d'installation d'un chantier VNF Sécurisé un chantier

Zone de chantier : limite l'enceinte (définie le contour des installations et du chantier)

Zone de travail : limite la partie sur laquelle on intervient

Signalétique : mise en place en fonction de l'emprise d'un chemin qui est ouvert à la circulation

Agencement : il appartient à chacun de s'approprier son chantier donc de l'installer et de matérialiser en fonction du terrain et de sa zone de travail